

**ALLOCUTION DE S.E EVARISTE
NDAYISHIMIYE, PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE DU BURUNDI, PRÉSIDENT
EN EXERCICE DU SOMMET DES CHEFS
D'ETAT DE LA COMMUNAUTÉ DE
L'AFRIQUE DE L'EST ET DU MÉCANISME
RÉGIONAL DE SUIVI DE L'ACCORD
CADRE D'ADDIS-ABEBA POUR LA PAIX,
LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION
POUR LA RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO ET LA RÉGION ; LORS DE LA
5ÈME RÉUNION SEMESTRIELLE DE
COORDINATION DE L'UNION AFRICAINE,**

Nairobi, le 16 JUILLET 2023

- 1. Permettez-moi de commencer mon discours en rendant gloire à Dieu le Tout Puissant, Lui qui a guidé nos pas et nous a fait la grâce de nous retrouver dans cette belle ville de Nairobi.**
- 2. Qu'il me soit permis de remercier mon homologue et frère Son Excellence William Ruto, le gouvernement et le peuple kényans pour l'accueil chaleureux et fraternel qui nous a été réservé ainsi qu'à notre délégation. Je salue l'excellente organisation de cette 5ème réunion de coordination semestrielle de laquelle émergeront des recommandations stratégiques, plus ciblées et pratiques pour renforcer l'intégration aux niveaux régional et continental.**

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

- 3. Depuis juillet 2022, l'honneur m'a été fait d'assurer la Présidence en exercice de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), dont le dynamisme et l'impact n'ont cessé de croître bien que nos économies n'échappent pas aux chocs mondiaux résultant des effets persistants du Covid-19; le conflit russo-ukrainien, les conditions financières mondiales difficiles et les conséquences du changement climatique.**

- 4. En effet, depuis sa création en 1999 et conformément à sa vision d'être une Afrique de l'Est prospère, compétitive, sûre, stable et politiquement unie ;**

la Communauté de l'Afrique de l'Est a créé une union douanière en 2005, un marché commun en 2010 et le protocole sur l'union monétaire a été signé en novembre 2013.

5. Comptant en son sein sept pays, nous nous félicitons que les diverses initiatives prises pour parvenir à une union douanière à part entière ont entraîné une augmentation de 22 % du commerce intrarégional. Diverses initiatives sont en cours de mise en œuvre pour porter ce pourcentage à 50 % d'ici cinq (5) ans.

6. En ce qui concerne le Marché commun, au cours des 11 années de mise en œuvre du Protocole, la Communauté de l'Afrique de l'Est a enregistré des progrès dans la jouissance des libertés et des droits énoncés dans le Protocole,

qui ont jeté une bonne base sur laquelle consolider et réaliser un marché commun fonctionnel afin de garantir le libre mouvement des biens, des services et des personnes.

- 7. Concernant l'Union monétaire, le Protocole sur l'Union monétaire de l'Afrique de l'Est a été signé par les chefs d'État de l'EAC en novembre 2013. Le Protocole prévoit une feuille de route pour parvenir à une région à monnaie unique d'ici 2031.**

- 8. La Fédération politique en tant que but ultime de l'intégration de la Communauté de l'Afrique de l'Est a actuellement pris la forme d'une Confédération politique, qui est une étape de transition vers la réalisation de notre rêve : « *Un peuple, Un destin* ».**

Le processus de rédaction de la constitution de la Confédération politique est en cours et en est au stade des consultations nationales pour recueillir l'avis des citoyens de l'Afrique de l'Est afin d'imprimer un modèle consensuel de la Confédération politique.

Excellences, Mesdames et Messieurs;

- 9. La Communauté de l'Afrique de l'Est a adopté, en 2015, la Vision 2050 qui sert de guide dans la définition des stratégies, des politiques et des programmes pour atteindre et maintenir les principaux piliers du processus de l'intégration régionale.**

Dans ce cadre, des stratégies de développement de l'EAC sur 5 ans ont été élaborées autour de plusieurs domaines prioritaires, dont le renforcement de la paix et de la sécurité régionale, des processus politiques, des mécanismes d'intervention d'urgence et de la bonne gouvernance en vue d'une stabilité économique.

Sur ce chapitre, il sied de souligner que la Communauté a placé la question de la paix et de la sécurité en RDC parmi ses priorités. Je voudrais saluer, au nom de la Communauté Est-Africaine, l'effort interrégional et continental dans la pacification de l'Est de la RDC, à travers les Institutions garantes de l'Accord-Cadre d'Addis Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la Région.

Il nous appartient aujourd'hui d'œuvrer à la revitalisation de cet Accord conformément aux recommandations de la 1140ème réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine du 17 février 2023.

Excellences, Mesdames et Messieurs;

- 10. La Communauté de l'Afrique de l'Est réaffirme son attachement à l'objectif d'élargir et d'approfondir la coopération entre les États partenaires pour atteindre les aspirations africaines telles que prévues dans l'Agenda 2063.**

11. Convaincu que la stabilité politico-sécuritaire des pays partenaires est le facteur déterminant de tout processus d'intégration régionale et continentale, la Communauté Est-Africaine mettra tout en œuvre pour contribuer significativement au retour de la paix et de la stabilité partout où le besoin s'en fera ressentir.

A cet effet, je m'en voudrais de terminer mon allocution sans interpeller l'assemblée sur l'urgence et l'attention particulière qu'il faut porter à la mise en œuvre effective des décisions antérieures prises concernant la paix et la sécurité, en particulier à l'Est de la RDC, car la réussite de l'intégration régionale et continentale en dépend.

Vive la Communauté de l'Afrique de l'Est !

Vive l'Union Africaine !

Je vous remercie pour votre aimable attention !